

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 28 janvier 2009

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-huitième jour du mois de janvier deux mille neuf**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Poirier, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Jean-Guy Paillé	Yvon Lemire
Marie-Josée Tardif	Thérèse Pruneau
	Pierre Tremblay

ABSENCES MOTIVÉES

Georgette Bazinet	
Claude Alarie	Julie Morneau

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Marie-Claude Paillé	
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Jean Huard	Directeur général adjoint
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs au secteur adultes, formation professionnelle et centre de formation aux entreprises
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

76-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

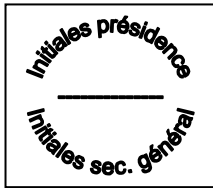
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2008

77-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2008 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

150^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS

CONSIDÉRANT le 150^e anniversaire de la fondation de la municipalité de St-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du président-coordonnateur du comité des Fêtes du 150^e de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que Saint-Étienne-des-Grès fait partie du territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'école Ami-Joie-et-des-Grès située à Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT le plan stratégique 2006-2011 de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, dont l'un des objectifs est le maintien et le développement de partenariat avec les municipalités;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de faire partie du plan de visibilité pour les Fêtes du 150^e;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes » ;

78-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, de contribuer financièrement aux Fêtes du 150^e de Saint-Étienne-des-Grès pour un montant de 500 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA VIRÉE DU MAIRE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière des organisateurs de la Virée du Maire 2009;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières est un partenaire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT le plan stratégique 2006-2011 de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, et plus particulièrement l'objectif 3.11 qui vise à maintenir et développer le partenariat avec les municipalités;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'élèves et de membres du personnel de la Commission scolaire pour participer à cet événement;

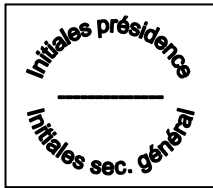
CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes » ;

79-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, qu'un montant de 250 \$ soit versé au comité organisateur de la Virée du Maire 2009;

Que la participation des membres du personnel soit sollicitée pour participer à l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



FONDATION DU CSSS DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation du CSSS de Trois-Rivières pour participer à un cocktail bénéfice qui aura lieu le 11 février 2009 au Centre sportif Alphonse-Desjardins;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

80-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE de faire l'acquisition de deux billets, à raison de 75 \$ par billet, pour participer à cette soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINALE RÉGIONALE EXPO-SCIENCES BELL 2009

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Expo-sciences Bell pour la tenue de la finale régionale 2009 qui se déroulera à l'école Chavigny du 13 au 15 mars 2009;

CONSIDÉRANT que cette compétition scientifique d'envergure réunira quelques 150 jeunes de 12 à 20 ans de toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que Expo-sciences Bell constitue une étape importante d'une vaste compétition annuelle à l'échelle québécoise, dont l'objectif premier est de susciter auprès des jeunes un intérêt pour la science et les carrières scientifiques;

CONSIDÉRANT la participation de l'école Chavigny pour l'organisation de cet événement d'envergure;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes » ;

81-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, qu'un montant de 400 \$ soit versé à Expo-sciences Bell pour contribuer à la remise d'une bourse à la finale régionale 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉCOLE SAINT-GABRIEL

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Organisme de participation des parents de l'école Saint-Gabriel pour participer à un dîner bénéfice qui aura lieu le dimanche 22 février 2009 à la Sucrierie Boisvert de Saint-Stanislas;

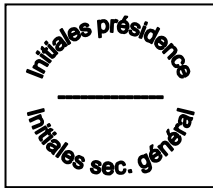
CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

82-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE de faire l'acquisition de douze billets, à raison de 10 \$ par billet, pour la participation à cette soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 28 janvier 2009

CONCOURS SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES YAMAHA DE LA FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la 9^e édition du concours solistes et petits ensembles Yamaha, qui se tiendra du 17 au 19 avril 2009;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves de la Commission scolaire à cet événement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes » ;

83-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, qu'un montant de 400 \$ soit versé au Concours solistes et petits ensembles Yamaha de la FHOSQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

JEUNES ENTREPRISES – MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Jeunes Entreprises Mauricie/Centre du Québec pour participer à un cocktail bénéfique qui aura lieu le 19 février 2009 au Centre Les Rivières;

CONSIDÉRANT la participation de plusieurs de nos élèves à ces entreprises;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

84-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE de faire l'acquisition de cinq billets, à raison de 50 \$ par billet, pour participer à cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste d'acheteur laissé vacant au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

85-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, que le poste d'acheteur (poste régulier à temps complet, 35 heures/semaine) au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, soit aboli à compter du 10 décembre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une secrétaire ou d'un secrétaire de gestion à l'école secondaire l'Escale;

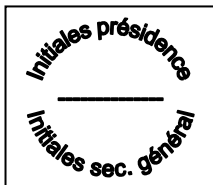
CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien,

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

86-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que madame Isabelle Lavoie soit engagée à titre de secrétaire de gestion, à temps complet (poste régulier - 35 heures/semaine), à l'école secondaire l'Escale, à compter du 5 janvier 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 28 janvier 2009

AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT que des emprunts temporaires doivent être effectués selon les besoins de la Commission scolaire pour ses opérations;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation pour contracter des emprunts temporaires au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 pour des marges mensuelles n'excédant pas:

• Janvier 2009	54 629 134 \$
• Février 2009	54 414 664 \$
• Mars 2009	55 200 685 \$
• Avril 2009	54 361 618 \$
• Mai 2009	39 878 547 \$
• Juin 2009	40 002 720 \$

pour ses dépenses de fonctionnement et d'investissements;

87-CE/09-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, que le président du Conseil des commissaires et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tous les documents requis par la Banque Nationale du Canada relativement à ces emprunts temporaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

BAIL DE LOCATION À L'ÉCOLE DES GRÈS – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

CONSIDÉRANT les espaces disponibles au pavillon des Grès de l'école Ami-Joie-et-des-Grès ;

CONSIDÉRANT la possibilité de procéder à une location de ces espaces;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ;

CONSIDÉRANT l'entente de location proposée;







88-CE/09-01-28

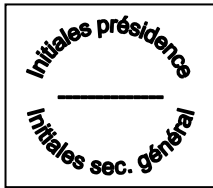
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte l'entente de location telle qu'elle est stipulée au document ci-joint : Bail entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy à l'école des Grès (1200, rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès) et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ;

Que monsieur Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, soient et sont par les présentes autorisés à signer ledit bail, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – novembre 2008
-  Liste des chèques émis – décembre 2008
-  Liste des frais de déplacement – novembre 2008
-  Liste des frais de déplacement – décembre 2008
-  Rapport du comité de vérification des comptes – novembre 2008
-  Rapport du comité de vérification des comptes – décembre 2008



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 28 janvier 2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 28, monsieur Jean-Guy Paillé, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale